

Réf: Dossier 483634

Avis de constitution

SOCIETE « CIEL PROTECTIONS »

Siège Abidjan ABOBO AKEIKOI Ilot 93 Lot 1175 ; 08
BP 467 Abidjan 08., Lot 1175, Ilot 93

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/01/2026, et enregistrés au CEPICI le 03/02/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CIEL PROTECTIONS »

Objet :

- Conseils en sécurité sociale, salariale et le gardiennage ;
- L'import et l'export des marchandises ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- Et, plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan ABOBO AKEIKOI Ilot 93 Lot 1175 ; 08
BP 467 Abidjan 08., Lot 1175, Ilot 93

Dirigeant(s) M KONAN AMANI CHARLES (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B12-01201 du 24/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°14154/GTCA/RC/2026 du 24/02/2026

